

QUI SOMMES-NOUS ?

Date de création : 27/08/2020

Date de première publication : 15/09/2020

Date de version publiée : 15/09/2020

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION

Depuis 2012, Hexopée a entamé sa régionalisation, une démarche politique de rapprochement de ses adhérents dans les territoires. Le premier délégué régional du CNEA devenu aujourd'hui Hexopée fut nommé en 2013 en Pays de la Loire.

Depuis, la présence d'Hexopée s'est largement développée :

Au 1er janvier 2018, 16 délégué·es régionales·aux ont été désigné·e·s par le CA, sur le format des anciennes régions françaises. Ils couvrent 10 des 13 régions de France métropolitaines.

Au sein d'Hexopée, le Pôle Territoires existe depuis 2015 : il est chargé de développer, d'animer, et de structurer le réseau et l'activité des délégué·es régionales·aux.

LES MISSIONS DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Les délégués régionaux sont les premiers interlocuteurs politiques de nos adhérents et partenaires en régions. Ils sont notamment chargés de :

- Représenter officiellement Hexopée auprès des acteurs institutionnels locaux ;
- Animer le réseau des adhérents et des partenaires sur les territoires.

Le mandat de délégué régional est un mandat bénévole. Les délégués régionaux se réunissent quatre fois par an lors des Comités des Régions présidés par le Vice-Président en charge des régions.

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE : UN APPUI AU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Elle est composée :

- Des mandataires d'Hexopée dans chaque région ;
- Des référent·es régionaux·ales ;
- De tout adhérent volontaire, désirant s'investir en région.

Elle a pour mission de :

- D'appuyer le.a délégué.e régional.e dans ses missions ;
- Représenter Hexopée dans les instances ;
- Participer à l'animation locale du réseau d'employeurs.

JE SOUHAITE ENTRER EN CONTACT AVEC LA DÉLÉGATION RÉGIONALE

Si vous souhaitez entrer en contact avec les équipes bénévoles qui composent la délégation de votre région, vous pouvez le faire en cliquant sur le lien ci-dessous.

Cette adresse électronique est réservée aux questions de politiques locales, d'emplois sur votre territoire... mais en aucun cas pour poser une question juridique.

Dans votre message, indiquez en plus du sujet à traiter : votre région, votre structure, votre activité, vos noms et prénoms et votre numéro de téléphone.

✓ [Je souhaite entrer en contact avec la délégation de ma région](#)

🔍 **Je veux poser une question à un.e juriste.** [Je me connecte à mon espace adhérent](#)

i **Je ne suis pas encore adhérent ?** [J'adhère !](#)